

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



87/15

Notes pour une déclaration en
chambre du très honorable
Joe Clark, secrétaire d'État
aux Affaires extérieures, à
l'occasion de la Journée du
Commonwealth

OTTAWA

Le 9 mars 1987

Monsieur le Président, c'est, aujourd'hui 9 mars, la Journée du Commonwealth, qui revêt cette année une importance particulière pour le Canada. En octobre, dans votre propre ville de Vancouver, nous serons les hôtes de la prochaine réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Dans la même coutume internationaliste, le Canada accueillera le deuxième Sommet francophone à Québec en septembre. Ces réunions de famille nous ramènent aux origines et aux traditions qui ont façonné notre extraordinaire pays et nous aident - telle une famille dynamique et unie - à élargir notre champ d'influence et nos possibilités dans un monde en perpétuelle évolution.

Il fut un temps où le Commonwealth éveillait la nostalgie. Aujourd'hui, c'est l'une des associations les plus pertinentes et les plus efficaces à laquelle appartient le Canada; elle nous permet de jouer un rôle dans l'exploitation des ressources de la mer dans les Antilles et dans le Pacifique Sud, de mettre en oeuvre une coopération technique en Asie et en Afrique, d'appliquer un programme de bourses d'étude et de recherche sur les six continents, de coopérer à Genève dans le domaine du commerce international et de participer à un dialogue entre pays dont les conditions vont des plus pauvres aux plus avancées. J'ai rencontré le mois dernier, à Chittagong, au Bangladesh, un compatriote qui avait participé au premier projet canadien réalisé dans le cadre du Plan de Colombo. Ce projet a marqué le début de notre programme d'aide extérieure. C'est à compter de ce moment-là aussi que le Canada s'est mis à acquérir auprès du tiers monde la réputation d'une puissance moderne digne de confiance.

Ces deux dernières années, le Commonwealth a été aussi la principale instance grâce à laquelle le Canada a pu faire s'exercer une pression efficace contre le mal de l'apartheid en Afrique du Sud. Je veux saisir l'occasion que m'offre la Journée du Commonwealth pour faire rapport au Parlement des entretiens tout récents du premier ministre en Afrique, ainsi que de mes propres rencontres avec certains de nos partenaires du Commonwealth en Grande-Bretagne et en Asie, et des consultations qui ont eu lieu entre le ministre des Relations extérieures, le ministre d'État à l'Immigration et les représentants de plusieurs gouvernements d'Afrique australe.

Le Canada a contribué très activement à lancer les travaux du Groupe de personnalités éminentes, puis à mettre au point la première série de sanctions du Commonwealth contre l'Afrique du Sud. Nous avons appliqué toutes les sanctions et mesures adoptées par le Commonwealth à Nassau et à Londres. Le premier ministre joue d'ailleurs à cet égard un rôle de premier plan parmi les chefs de gouvernement, à la fois à titre personnel et en tant que président de la réunion de Vancouver.

C'est dans cet esprit qu'il a rencontré aux chutes Victoria, en janvier, les leaders de trois pays du Commonwealth membres des États de la ligne de front: le président Kaunda de Zambie, le premier ministre Mugabe du Zimbabwe, et le président Masire du Botswana. Il a constaté de lui-même le danger que créait pour des économies fragiles la violence inhérente à l'apartheid. De partout on lui a dit craindre une intensification de la violence devant l'intransigeance et les agressions sud-africaines, qui amènent de plus en plus de victimes de l'apartheid à perdre tout espoir d'un règlement négocié.

Le premier ministre a réaffirmé l'engagement du Canada, exprimé en ces termes le 23 octobre 1985 aux Nations Unies: "... Le Canada est prêt, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime de répression. S'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'apartheid, nous n'aurons peut-être pas d'autres solutions que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud."

Les États de la ligne de front savent que le Canada ne cherche pas, par des sanctions, à amener le gouvernement sud-africain à capituler, mais qu'il tente seulement de le ramener à la raison. Notre approche consiste à intensifier constamment la pression internationale sur l'Afrique du Sud, en limitant les échanges commerciaux. Nous invoquerons d'autres mesures quand nous estimerons qu'elles auront le plus d'effet. Nous avons dit aux leaders des États de la ligne de front que l'option qu'ils ont choisie entraîne des sacrifices économiques et des risques politiques. Ces États ne devraient pas être tenus d'appliquer des sanctions selon un calendrier rigide, étant donné le coût qu'elles entraînent pour eux et les représailles sud-africaines auxquelles ils s'exposent.

Dans l'Accord de Nassau, le Commonwealth a demandé une suspension de la violence de la part de tous les intéressés. Nos partenaires du Commonwealth et les États de la ligne de front sont sensibles à la position du Canada, qui ne saurait appuyer la violence même s'il comprend la réaction de ceux que l'apartheid a

frappés dans toute sa dureté. De fait, en s'adressant directement aux États de la ligne de front, le premier ministre a voulu montrer de nouveau qu'ils n'étaient pas seuls dans cette lutte contre l'apartheid, ni dans leurs efforts pour bâtir et maintenir leurs propres économies.

Le Canada est déterminé à fournir un appui tant matériel que moral aux voisins de l'Afrique du Sud. Aux chutes Victoria, le premier ministre a signé un accord pour la construction d'une ligne d'interconnexion de 50 millions de dollars, qui permettra au Botswana de bénéficier des ressources en électricité du Zimbabwe et de la Zambie. C'est là seulement une des nombreuses façons dont le Canada aide les voisins de l'Afrique du Sud à se rendre moins vulnérables aux sanctions sud-africaines. Durant les cinq prochaines années, nous comptons fournir environ 30 millions de dollars par an à la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (CCDAA). Cela s'ajoute aux 400 millions de dollars que nous fournirons en aide bilatérale à l'Afrique australe au cours de la même période. À New Delhi, j'ai discuté avec le premier ministre Gandhi des modalités d'une coopération possible du Canada avec le Fonds pour l'Afrique, établi par le Mouvement des pays non alignés, notamment pour assurer des voies de transport sûres. Le ministre d'État à l'Immigration, qui était au Botswana à l'occasion de la toute dernière réunion de la CCDAA, a discuté de projets analogues.

En même temps, nous avons travaillé à aider les victimes de l'apartheid en Afrique du Sud. Une somme de 1,5 million de dollars est décaissée cette année pour venir en aide aux familles de détenus politiques, et nous avons mis sur pied un programme d'éducation de 7 millions de dollars. Il y a neuf jours, à Montréal, M. Alan Boesak m'a proposé d'autres moyens d'assurer une aide humanitaire efficace du Canada en Afrique du Sud.

Le premier ministre est le seul parmi les dirigeants des pays membres du Sommet économique à s'être rendu en Afrique australe depuis que des pressions ont commencé à s'exercer contre l'apartheid. Il a discuté régulièrement de la question avec nos partenaires du Sommet, et la fera inscrire à l'ordre du jour du Sommet de Venise.

Comme le Congrès national africain joue désormais un si grand rôle en Afrique australe et qu'il sera étroitement associé à un règlement du problème, le premier ministre et moi comptons avoir des entretiens, au cours des prochains mois, avec son président, M. Oliver Tambo. M. Terence Bacon, notre ancien haut-commissaire en Zambie et au Zimbabwe, a été détaché auprès du Secrétaire général du Commonwealth en tant que conseiller spécial sur l'Afrique australe.

Monsieur le Président, comme le député néo-démocrate de Windsor-Walkerville l'a fait observer la semaine dernière devant le Comité permanent des droits de la personne, la question de la lutte contre l'apartheid est maintenant au-dessus des considérations partisans normales au Canada. C'est un engagement que le Parlement et le pays ont pris ensemble.

Dans un sens plus vaste, il en est de même de notre engagement envers le Commonwealth. Ce qui était autrefois un lien avec notre passé est devenu aujourd'hui un important instrument de politique contemporaine, et un symbole de la largeur d'esprit et de l'étendue des alliances dont ce pays spécial, le Canada, aura besoin pour atteindre ses objectifs dans l'avenir.